BTSM Pêche et Gestion de l'Environnement Marin

SECTEUR D'ACTIVITÉ, DÉBOUCHÉS, PRÉROGATIVES

Ce BTSM a pour vocation de former des marins, techniciens supérieurs, opérationnels dans les domaines de la pêche et de la gestion de l'environnement marin.

Cette formation permet également l'accès à l'École nationale supérieure maritime et aux formations en vue de la délivrance des brevets de Chef de Quart Passerelle, brevet de capitaine 3000 et de capitaine de pêche.

Le titulaire du BTS PGEM prépare aux fonctions de :

Marin pêcheur, officier et commandant de navire de pêche, patron artisan à la pêche,

Cadre dans les coopératives maritimes, Technicien dans des bureaux d'études spécialisées dans l'environnement ou la pêche, Chargé de mission dans une organisation de producteurs, chargé de mission auprès d'un comité des pêches ; Cadre dans les armements à la pêche, technicien d'entreprises du secteur de la pêche, Dirigeant d'une entreprise commerciale maritime ;

Officier embarqué pour les ports ou sociétés de service (aménagement du littoral, infrastructures portuaires, Énergies Marines Renouvelables, …), officier embarqué pour les armements offshore ;

Technicien des organismes de recherche (IFREMER, CNRS, IRD, ...), Agent du conservatoire du littoral, agent des aires marines protégées et parcs naturels ; Technicien dans les administrations territoriales ou collectivités locales ; Agent de l'administration chargée de la mer, spécialité pêches, cultures marines et environnement (accès sur concours catégorie B) ; Observateur et contrôleur des pêches, technicien en gestion des stocks.

CONDITIONS D'ADMISSION :

Niveau d'études :

Admission sur dossier par une commission nationale :

Directement en première année de BTSM pour les candidats titulaires d'un **baccalauréat professionnel maritime « conduite et gestion des entreprises maritimes»** ou "**cultures marines**"

Après **une année obligatoire de mise à niveau* maritime** pour les candidats titulaires d'un baccalauréat général, technologique ou professionnel autre que les spécialités visées ci-dessus.

(*) L'année de mise à niveau est partie intégrante de la formation, l'admission vaut pour la totalité de la formation. Une classe de mise à niveau maritime est ouverte au lycée professionnel maritime d'Etel.

Aptitude physique :

Pour être "inscrits maritimes" et disposer d'un livret leur permettant d'embarquer sur des navires professionnels, les candidats devront être reconnus aptes par un Médecin des Gens de Mer.

CONDITIONS D'OBTENTION DU DIPLOME :

Le **diplôme du BTSM PGEM** est délivré aux élèves ayant satisfait aux épreuves organisées à la fois dans le cadre d'un contrôle en cours de formation et d'un examen final.

FORMATION :

D'une durée de 2 ans (ou 3 pour les élèves qui auront suivi la classe de mise à niveau maritime), elle comporte un minimum de 8 semaines de stages. La formation comprend :

1/3 d'enseignement général comportant des mathématiques et des sciences-physique appliquées, de l'anglais renforcé, du français et de la culture générale maritime ;

2/3 de formations professionnelles, scientifiques et techniques.

POURSUITE D'ETUDES et PREROGATIVES :

Cette formation permet notamment l'accès à l'École nationale supérieure maritime et aux formations en vue de la délivrance des brevets de Chef de Quart Passerelle, brevet de capitaine 3000 et de capitaine de pêche.

COMPETENCES DEVELOPPEES :

Conduite et gestion d'un navire, conduite de la pêche, spécialiste de la réglementation des pêches ;

Etude et mise au point d'engins de pêche ou de techniques innovantes ; Traitement et valorisation des captures ; Préparation, organisation, planification de missions d'observations de campagne de pêche et restitution des données acquises;

Conduite de missions de collecte de paramètres océanographiques, Prévention et participation à la lutte contre les pollutions, collecte des macro-déchets ; Observation du milieu marin et des espèces océaniques, gestion des zones naturelles marines ;

Gestion d'une entreprise de tourisme littoral.